

**COMMUNE DE LORIGNE**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU MERCREDI 03 DECEMBRE 2014 à 20 HEURES 30**

**Présents :** LAETITIA COURTILOUX. MICHEL POUPARD. ISABELLE MACAUD. DORINE BARBEAU. JULIEN VIDARD. MAURICETTE BERNARD. DOMINIQUE BERNARD.

**Absents excusés :** LAURENT BONNIN. PHILIPPE GAILLARD. STEPHANE CORNUAUD. MARGARET JOYCE

**Secrétaire de séance :** DORINE BARBEAU.

**Décisions du Conseil Municipal :**

1° Mr HEIDET, architecte du CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement) était présent à la réunion pour présenter aux élus le CAUE et les différents échanges concernant le projet de réhabilitation de la salle des fêtes et des toitures en amiante de la salle des fêtes, de la mairie et du garage.

2° Il autorise le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Deux-Sèvres, à souscrire des contrats d'assurance pour le compte de la commune, concernant les risques statutaires des agents.

3° Il fixe le montant de la location de la salle des fêtes à 120 € annuel, pour l'année 2015, concernant l'association ARY de Taizé Aizie (cours de yoga).

4° Il donne un avis favorable à la création d'un jardin du souvenir dans le cimetière de Lorigné.

**Questions diverses :**

- 1) Concernant les travaux pour le haut débit, la convention est en cours d'instruction au Conseil Général pour le financement ; les travaux commencent début janvier 2015.
- 2) La société WPD (travaux éoliennes) finance un poulailler pour l'école de Lorigné, et les poules seront fournies par le SMITED.
- 3) La bibliothèque a été transférée dans des bungalows sur le terrain à côté de l'atelier communal ; une nouvelle équipe de bénévoles se met en place et les horaires sont les suivants : le mercredi de 10h à 12h et le samedi de 14h à 17h.
- 4) Les vœux pour l'année 2015 se feront à la salle des fêtes le vendredi 16 janvier à 19h.

Fait à Lorigné le 05 Décembre 2014

Laëtitia Courtioux  
Maire de Lorigné

